

Communiqué de presse

Nantes, le 15 décembre 2016

Jacqueline Osty et Claire Schorter désignées pour écrire un nouveau chapitre de l'île de Nantes

Après neuf mois de dialogue compétitif entre quatre équipes, le groupement conduit par Jacqueline Osty, accompagnée de Claire Schorter, MA-GEO, RRA, Concepto et Quand Même, vient d'être choisi pour prendre le relais du groupement Smets-uapS-SCE et assurer la maîtrise d'œuvre urbaine de l'île de Nantes, pour 8 ans (2017-2025). L'équipe se consacrera à la mise en œuvre opérationnelle du quartier sud-ouest qui intègre le nouveau CHU, ainsi qu'à la définition d'espaces publics majeurs dont le grand parc métropolitain.

L'île de Nantes, au centre de la métropole

Pour Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, « l'équipe de Jacqueline Osty a séduit par son approche sensible à la fois du grand paysage qu'est le centre de notre métropole, et de la proximité qu'est la vie en cœur de ville. C'est un projet qui accorde une grande place à la nature en ville et à la réappropriation de la Loire et de ses berges ».

La métropole nantaise a pour ambition de se hisser à l'échelle des grandes métropoles européennes. Avec près de **200 hectares mutables en cœur d'agglomération** (île de Nantes, Bas-Chantenay et Pirmil-les Isles), il existe un potentiel de développement d'une échelle rare, déterminant pour l'avenir de Nantes et sa métropole.

L'île de Nantes, territoire en mutation depuis plus de 15 ans, participe pleinement au renforcement de **l'attractivité économique** du territoire et à l'ambition portée par le grand débat public "Nantes, la Loire et nous" de développer de **nouveaux usages en lien avec le fleuve**. Les habitants et les usagers sont placés au cœur de la réflexion et de **nouvelles formes de citoyenneté** sont imaginées pour impliquer la population dans la construction de leur cadre de vie.

Un nouveau chapitre pour l'île de Nantes

La première phase, menée sous l'égide d'Alexandre Chemetoff entre 2000 et 2010, a été marquée par des **aménagements d'espaces publics majeurs en bord de Loire** qui ont révélé la richesse de ce territoire. Le projet s'est en grande partie glissé dans le tissu urbain existant, venant valoriser le patrimoine industriel. L'île offrant de nombreuses opportunités de requalification, ce **processus de transformation** s'est poursuivi avec l'équipe Marcel Smets, Anne Mie Depuydt (uapS) et SCE. Mais il s'est doublé d'un exercice nouveau : **l'insertion du futur CHU et la programmation de «nouveaux quartiers» sur les grandes emprises du sud-ouest de l'île**. Dans le tissu existant, une production immobilière importante de près de soixante opérations a été encadrée par l'équipe Smets-uapS sur les six ans (2010-2016).

Le nouveau chapitre qui s'engage porte sur la mise en mouvement et le démarrage opérationnel du sud-ouest, potentiel de 80 hectares, avec le déploiement du quartier de la santé, l'insertion urbaine et la desserte du CHU, ainsi que la définition d'espaces publics majeurs, notamment un système de parcs urbains à l'échelle du sud-ouest.

Jacqueline Osty et associés, nouveau maître d'œuvre pour l'île de Nantes

Une **commission de sélection présidée par Johanna Rolland** et composée d'élus, de personnalités locales, d'experts internationaux et de deux citoyens représentants de l'Atelier citoyen¹, s'est réunie le 12 décembre et a auditionné les quatre équipes. Ces dernières ont présenté à cette occasion leur projet, leur méthode et leur ambition pour l'île de Nantes.

A l'issue des auditions, la commission de sélection a émis un avis sur chaque offre et proposé un classement à la Commission d'appels d'offres de la Samoa qui s'est réunie le 13 décembre. Conformément aux préconisations de la **Commission de sélection, elle a retenu l'équipe constituée par l'Atelier Jacqueline Osty (mandataire), associé à Claire Schorter (urbaniste), Ma-geo (bureau d'études), Roland Ribí & associés (bureau d'études mobilité), Quand même (exploration, participation) et Concepto (bureau d'études conception lumière).**

Cette équipe pluridisciplinaire s'est distinguée par sa lecture très juste de la géographie du territoire qui l'amène à proposer un **projet directement inspiré du paysage de Loire et en dialogue avec lui**. L'instauration d'un système de parcs à l'échelle de toute la pointe ouest de l'île donne une nouvelle dimension à cet espace emblématique en infiltrant la nature dans les nouveaux quartiers du sud-ouest de l'île. Une grande variété d'ambiances et de typologies du bâti est proposée, offrant ainsi « une multiplicité de façons d'habiter l'île ». La proposition de l'équipe alimente le projet métropolitain en répondant au désir de Loire exprimé par les Nantais, ainsi qu'à l'envie de « Nature en ville ». Elle est aussi la plus à même de réussir une articulation entre les différents projets urbains le long de la Loire, permettant à l'île de jouer pleinement son rôle de cœur métropolitain et tirant parti de la présence du CHU.

Le projet sera présenté par Johanna Rolland et Jacqueline Osty dans les prochaines semaines.

Après le respect des délais de recours légaux des candidats non sélectionnés, l'accord-cadre sera notifié en janvier 2017 pour une durée de 8 ans et portera sur trois types de missions, à l'échelle de toute l'île de Nantes :

- >études paysagères et urbaines ;
- >accompagnement des opérations immobilières ;
- >conception des espaces publics.

Ce contrat permet à la nouvelle équipe de concepteurs urbains d'être la garante de la cohérence d'ensemble du projet urbain de l'île de Nantes.

Un atelier citoyen pour accompagner le dialogue compétitif

La Samoa, maître d'ouvrage mandataire du projet urbain de l'île de Nantes, a fait le choix de recourir au dialogue compétitif pour désigner son nouveau maître d'œuvre urbain. Un appel à candidatures a été lancé en décembre 2015, la procédure aura donc duré un an, à un rythme soutenu.

¹ Liste exhaustive des membres de la commission de sélection en annexe.

L'espace public et la réflexion sur le paysage constituant une composante majeure des missions à venir, la règle fixée était que les groupements fassent état de compétences pluridisciplinaires en paysage, urbanisme, architecture et études techniques, et que le mandataire soit le paysagiste.

Quatre équipes avaient été sélectionnées début mars pour participer au dialogue compétitif :
Agence BASE (mandataire) - Güller & Güller – Safege – Bruit du Frigo
Atelier Jacqueline Osty et associés (mandataire) - Claire Schorter – Mageo - Quand même - Roland Ribl
Agence Ter (mandataire) – Anoyji et Beltrando – Wille Polau – Atelier d'écologie urbaine – Arcadis
Atelier Bruel - Delmar (mandataire) – KCAP – Groupe Etude Nicolet

Le dialogue compétitif, qui s'est déroulé en deux étapes successives avant la remise des offres finales, aura permis aux candidats d'échanger avec la Samoa, d'affiner leurs propositions ou de les adapter aux ambitions du projet urbain.

Un atelier citoyen a été mené en parallèle pour associer une trentaine de citoyens volontaires aux différentes étapes du dialogue. La démarche s'est déroulée en deux phases : la première, de janvier à février 2016, a consisté à définir et formaliser les attentes citoyennes pour l'aménagement de l'île de Nantes, et plus précisément du sud-ouest. Ainsi, le « livret des attentes citoyennes » a été annexé au cahier des charges des candidats présélectionnés. Au cours de la seconde phase de dialogue, l'Atelier citoyen a pu rencontrer les quatre équipes candidates pour échanger avec eux avant d'analyser leurs projets. Enfin, sur la base des offres finales, un « avis citoyen » a été formalisé et porté par les représentants devant la commission de sélection finale, une démarche inédite dans un jury de sélection de cette importance.

L'île de Nantes en chiffres

Un projet de renouvellement urbain engagé depuis 2000 et échelonné sur plus de 35 ans

Un territoire de 337 hectares

12 km de rives

18 500 habitants / 22 000 actifs

Nombre total de m² engagés ou livrés sur la période 2003 – 2016 : 767 000 m²

dont 6 600 logements / 385 000 m²

192 000 m² de bureaux

70 hectares d'espaces publics retraités dont 8 km de berges

Prévisions à venir sur le sud-ouest de l'île, d'ici à 2037

Près de 1 millions de m² constructibles

- 416 000 m² de logements (soient 6000 logements pour 12 000 nouveaux habitants)

- 138 000 m² de bureaux

- 79 000 m² d'activités et commerces

- 40 000 m² d'équipements + 275 000 m² pour le CHU/ICO/IRS 2020

CONTACTS PRESSE

>> Léoïc Le Bars, Responsable communication & concertation - Pôle urbain, SAMOA

Tél. 06 29 02 57 62 // lenciaic.lebars@samo-nantes.fr

>> Dominique du Jonchay- IPC

Tél. 06 16 17 11 14 // dduj@ipconseil.com

ANNEXE

Constitution de la commission de sélection

Cette commission de sélection s'est réunie à deux reprises pour :

- La sélection de 3 à 4 candidats (séance du 1^{er} mars 2016)
- L'audition et le classement des candidats au stade de l'offre finale (séance du 12 décembre 2016).

Représentants du maître d'ouvrage et de son concédant

1. Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole
2. Alain Robert, Adjoint au Maire de Nantes, élu de quartier Île de Nantes / Centre-ville, Vice-Président de Nantes Métropole – Délégation Grands projets urbains
3. Pascal Pras, Maire de St Jean de Boiseau, Vice-Président de Nantes Métropole – Délégations Urbanisme, Foncier, Habitat
4. Bertrand Affilé, Maire de Saint-Herblain, Vice-Président de Nantes Métropole – Délégation Déplacements et Transports Publics
5. Gérard Allard, Maire de Rezé, Vice-Président de Nantes Métropole – Délégation Développement Economique des Territoires
6. Pascale Chiron, Adjointe au Maire de Nantes, Vice-Présidente de Nantes Métropole – Délégation Logement social
7. Marie-Annick Benâtre, Adjointe au Mairie de Nantes, Membre de la CAO de la Samoa
8. Jean-Luc Charles, Directeur Général de la Samoa
9. Eric Chevalier, Directeur Général Adjoint, Direction de la cohérence territoriale, Nantes Métropole

Personnalités locales compétentes

10. Patrick Rimbart, Président de l'AURAN, Agence d'Urbanisme de la région nantaise
11. Philippe Sudreau, Directeur du CHU
12. Jacques Soignon, Directeur du SEVE
13. Olivier Laboux, Président de l'Université de Nantes
14. Jean-François Gendron, Président de la CCI, représentant du Comité des partenaires
15. Jean Blaise, Directeur du VAN
16. Thierry Audeon, Représentant de l'Atelier Citoyen (uniquement à la 2^{de} séance)
17. Nathalie Boisson, Représentante de l'Atelier Citoyen (uniquement à la 2^{de} séance)

Experts

18. Ariella Masbounji, architecte urbaniste
19. Kristiaan Borret, architecte-urbaniste
20. Christian Dautel, Directeur de l'Ecole d'Architecture de Nantes
21. Gilles Clément, paysagiste (absent à la 2nd séance)
22. Philippe Cabane, sociologue
23. Sebastian Redecke, journaliste et auteur